

(fenêtres) (sur • cours)

**Rentrée sous
contraintes**

**La qualité de l'école
entre parenthèses**

**Dreux
sans aides
éducateurs**

**Claude
Lelièvre
les enjeux du débat
sur l'école**

**FORMATION CONTINUE :
L'ÉCOLE EN MANQUE**

**Les raisons d'une forte
demande des enseignants**



SNU

Fédération Syndicale Unitaire

(fenêtres) sur · cours

N° 245

16 septembre 2003

Edit



« **L**a rentrée s'est très bien déroulée... »
annonce le ministre.
Ah oui ? Et les aides

Actu

6

REDOUBLEMENT AU CP :

A nouveau à l'ordre du jour.

LA FAUTE AU PRIMAIRE : Nicole Geneix s'exprime dans Libération.

TEMPS DE L'ENFANT : déménagement à Vandœuvre-les-Nancy.



Dossier

14



FORMATION CONTINUE : L'ÉCOLE EN MANQUE

état des lieux, témoignages.

Métier

20

DREUX : Une école sans AE, reportage.

PORTRAIT : Martine Fulbert, directrice d'école maternelle.

CONCOURS : l'eau et l'avenir de la planète.



Réflexions

29

OMC : un accord sur les médicaments génériques vient d'être conclu.

INTERVIEW : Claude Lelièvre, professeur d'histoire des sciences de l'éducation, revient sur les enjeux du débat sur l'école.



éducateurs en moins ? Les classes maternelles trop chargées ? Les listes complémentaires sans formation ? Le tout accompagné de pseudo considérations pédagogiques distillées par médias interposés...

Et comment parler de « bonne rentrée » après le mouvement social du printemps dernier qui s'est terminé avec une grande insatisfaction ?

Forts des valeurs qu'ils continuent de porter les enseignants sont en droit d'attendre autre chose La société aussi car c'est de son avenir dont il est question. Quel rôle doit jouer l'école aujourd'hui dans un monde en crise et en mutation ? Quels sont les objectifs que la société lui fixe pour contribuer à la formation des futurs citoyens ? Quels contenus pour une culture commune ? Comment favoriser la réussite de tous les enfants sur tout le territoire ? Les questions ne manquent pas, les réponses peuvent être les plus diverses et les tentations rétrogrades ne vont pas manquer.

Avec les enseignants, nous défendrons nos propositions en étant mobilisés et déterminés !

Laurent Zappi

Contre la peine de mort le 10 octobre

La coalition mondiale contre la peine de mort organise la 1^{ère} journée mondiale pour l'abolition universelle de la peine de mort le 10 octobre. Dans ce cadre, elle programmera notamment une « cyber-manifestation demandant solennellement aux pays qui conservent la peine capitale de faire cesser immédiatement les exécutions et d'abolir la peine capitale pour tous les crimes ».

Cette coordination, créée à Rome en 2002 composée d'ONG, de syndicats (dont la FSU), d'associations et de collectivités locales, vise à accélérer le mouvement international d'abolition de la peine capitale et à contribuer à la suppression définitive des condamnations à mort.

Pour plus d'informations : www.worldcoalition.org

+ 1,8 %

après trente années de baisse, le coût de la rentrée scolaire 2003 pour les familles repart à la hausse. La Confédération syndicale des familles évalue à 45 euros le budget moyen pour un élève de maternelle, à 117 euros pour un élève de CP, 160 euros pour un élève de CM2 ou encore 320 euros pour un élève de 6^{ème}.

Fonctionnaires : jusqu'à moins 5 000...

Entre 4 500 et 5 000, c'est le nombre de fonctionnaires que le premier ministre envisagerait de supprimer l'an prochain en ne remplaçant pas tous les départs à la retraite. Ce n'est pour l'instant qu'une hypothèse de travail.

Tous les ministères devraient être concernés, y compris l'éducation nationale, mais pas les enseignants. La baisse des impôts de 3 % annoncée contraint le gouvernement à réduire ses dépenses et à faire des choix contraires à la solidarité, à l'égalité des chances en supprimant par exemple des adultes supplémentaires dans les écoles alors même que leur efficacité est reconnue par tous.

« Le point noir pour les étudiants, c'est le logement »

Luc Ferry vient de suspendre la réduction des allocations logement des étudiants.

Votre réaction ?

Cette mesure prise en catimini, contre l'avis même des organismes concernés, représentait jusque 40 % de baisse pour certains étudiants. On se félicite donc de sa suspension (pas encore du retrait)... qui ne règle pas la régression générale des conditions de vie étudiante. Les frais d'inscription et de sécu augmentent en continu et le prix du resto U a grimpé de 225 % en 20 ans. Mais le point le plus noir, c'est le logement.

Quelles sont les difficultés du logement étudiant ?

Tout d'abord, le manque flagrant. Pour 2 millions d'étudiants, il existe 150 000 lits en cité U (pour 300 000 demandes ciblées). Problème de réhabilitation ensuite. La moitié du parc est à rénover d'urgence, soit 70 000 cités. 7000 sont censées l'être chaque



Yassir Fichtali,
est président de l'UNEF
(Union nationale des étudiants de France).

année, mais on ne voit rien se faire. À force d'attendre, tout se dégrade. Enfin, le dispositif d'aide Locapass, qui fonctionnait comme un système de caution solidaire, devient un système de prêt. Pour les étudiants étrangers, tout cela est souvent dramatique.

Le gouvernement ouvre une « concertation sur l'accompagnement social des étudiants », qu'allez-vous y porter ?

Nous allons essayer de dégager des priorités pour que ce ne soit pas un fourre-tout débouchant sur rien. En premier lieu, travailler sur l'aide sociale directe ou indirecte, alors que 100 000 étudiants vivent sous le seuil de pauvreté. Aujourd'hui, le système est à la fois injuste (la réduction fiscale conduit les étudiants les plus favorisés aux mêmes aides que les plus démunis), incohérent et peu lisible.

Propos recueillis par
Céline Lallemand

Ethnicité : dis moi ton prénom...

« Une relégation scolaire s'ajoute aux inégalités sociales et urbaines dont sont victimes les élèves issus de l'immigration » c'est ce que révèle une étude menée par Georges Felouzis, professeur des universités à Bordeaux-II qui a étudié la répartition de 144 000 collégiens dans l'académie de Bordeaux. Pour ce faire, il a élaboré un indicateur à partir du prénom des élèves qui « même si les ambiguïtés ne sont pas absentes, apparaît comme un marqueur lié à la religion et au pays d'origine ». Au total 10 % des collèges scolarisent 40 % des élèves d'origine étrangère et seulement 25 % des collèges accueillent chacun moins de 1 % de ces enfants.

Les élèves issus de l'immigration vivant par ailleurs le plus souvent dans des cités ghettos, l'inégale répartition des collégiens s'ex-

plique d'abord par la non-mixité sociale des quartiers. « Dès lors que la mixité ethnique et sociale des secteurs n'est pas assurée, elle ne peut pas l'être dans les collèges qui en dépendent ». Ce phénomène est aggravé par des stratégies familiales de contournement de la carte scolaire. Ces disparités ont un retentissement sur les résultats scolaires. En comparant les résultats du brevet, M. Felouzis constate que « les élèves issus de l'immigration et scolarisés dans des établissements " ghettos " subissent un handicap scolaire qui s'ajoute aux inégalités liées à leur origine sociale ».

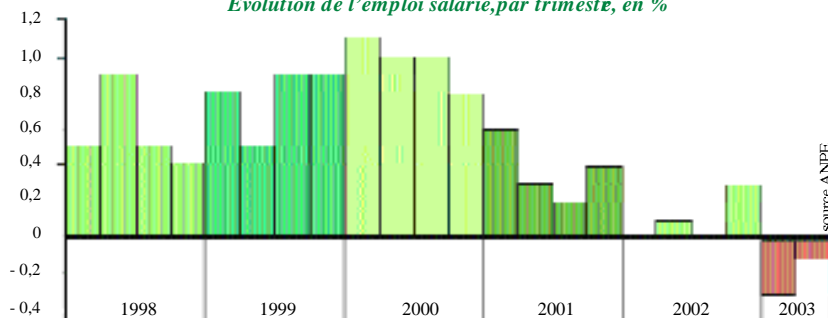
Ces conclusions sont à mettre en regard du discours officiel de l'égalité de tous sur le territoire et interrogent sur la manière dont l'école peut inconsciemment renforcer des inégalités sociales déjà très prégnantes.

Chômage : bientôt 10 % !

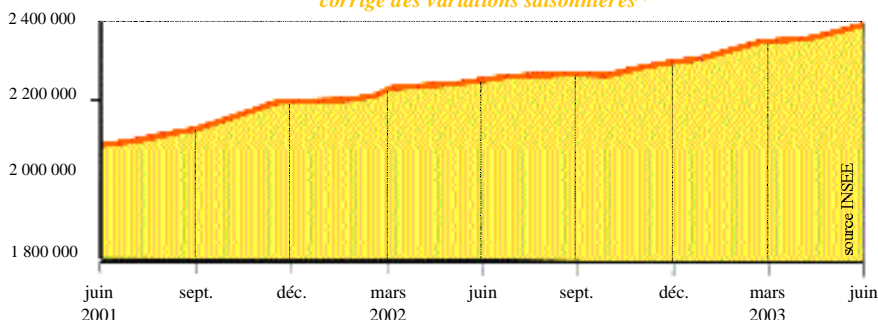
Le taux de chômage pourrait atteindre en France les 10 % à la fin décembre. Plans de licenciements mais aussi dépôts de bilans continuent de faire la Une 8 % d'augmentation pour ces derniers par rapport à l'an passé et 19 % par rapport à 2001. La reprise attendue n'est pas venue et le contexte économique n'apparaît pas plus favorable. Plus inquiétant, le secteur des services supprime lui aussi des emplois alors qu'il résistait plutôt bien lors des précédentes périodes de ralentissement. Selon l'OFCE, l'emploi précaire représentait 8,6 % de l'emploi salarié en mars 2002 (contre 7,4 % en 1995). Il est le premier « à être remis sur le marché du travail » quand l'activité ralentit.

Le gouvernement n'a pas modifié sa politique (PME dispensées de 35 heures, emplois jeunes non remplacés, CES réduits, budgets des politiques d'insertion remis en cause) et ne donne pas le sentiment d'apprécier la nature réelle de la situation. Il maintient le cap sur les baisses d'impôt alors que celles-ci n'ont pas contribué à relancer l'activité mais favorisé les plus aisés. Elles ont plutôt appauvri l'État et servi à accroître les déficits publics.

Évolution de l'emploi salarié, par trimestre, en %



Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois, corrigé des variations saisonnières⁽¹⁾



⁽¹⁾ Catégorie 1 : personnes ayant travaillé moins de 78 heures dans le mois précédent l'enquête, qui ne recherchent ni un temps partiel ni un CDD et tout de suite disponibles.

3^{ème} université d'automne : inscrivez-vous !



La troisième session de l'université d'automne du SNUipp s'ouvrira le 21 octobre prochain. À son programme encore, de nombreux chercheurs, responsables et acteurs de l'éducation qui animeront des ateliers très divers, notamment Philippe Meirieu, Elisabeth Bautier, Michel Fayol, Philippe Frémeaux, Jacques Bernardin, Joëlle Gonthier, Gérard Chauveau, Marie Duru-Bellat et des chercheurs québécois.... De la lecture au cycle III, à la marchandisation de l'école, en passant par l'EPS, la politique ZEP, la géographie, la laïcité, la pédagogie de groupe, les rythmes de l'enfant, et les cahiers de vie en maternelle, le plus difficile pour les participants sera bien de choisir les débats auxquels se rendre. Mais pour le moment, l'urgence est à l'inscription. Pour les intéressés, bulletin et programme sont joints à ce numéro. Dépêchez-vous !

Listes complémentaires : ça continue

Malgré 17 000 professeurs des écoles qui effectuent leur première rentrée, cette année encore, près de 3500 enseignants recrutés sur listes complémentaires seront dans les écoles. Dès septembre, les premiers recrutements ont eu lieu et dans certains endroits comme dans l'académie de Dijon, la liste est épuisée. Le ministère a autorisé des recrutements dans les académies alentour ce qui ne va pas sans poser de problèmes d'équité et de transparence dans les procédures. Recruter des enseignants sans formation, les envoyer dans une classe et ne compter que sur la bonne volonté et la solidarité des équipes pour les accueillir et les accompagner ne semble pas émouvoir le ministère qui n'a toujours pas pris l'engagement d'augmenter de façon significative le nombre de postes au concours de professeur des écoles.

Bas-Rhin : être AVS ne s'improvise pas !

Les 127 aides éducateurs auxiliaires d'intégration en fin de contrat seront remplacés, par 122 nouveaux auxiliaires d'intégration, cette fois assistants d'éducation pour intervenir auprès des élèves handicapés dans les écoles. Différence notable cependant pour ce département, les premiers étaient employés jusqu'ici par l'association « le Chaïnon manquant » qui salariait également 41 personnels chargés de projet et dont la fonction consistait à suivre les auxiliaires et apporter l'aide à la réalisation des projets individuels d'intégration des enfants. Une richesse en termes d'expérience, de qualification et de professionnalisation, qui a contribué à la réussite de l'intégration de nombreux élèves handicapés. Et c'est là que le bât blesse, car ces personnels, chargés du suivi des AVS, seront désormais absents à leurs côtés. L'association dépose en effet le bilan, la fin des aides éducateurs ayant entraîné la fin des subventions d'état. Sans compter qu'il faut tout recommencer. Estelle vient d'être parachutée AVS à cette rentrée dans une école élémentaire : « Je n'ai aucune expérience et ne souhaite pas continuer dans cette voie ». Le SNUipp, saisi par les enseignants des difficultés, s'est adressé à l'IA afin que ces nouveaux personnels bénéficient d'une formation et d'un suivi sérieux.

Redoublement... « très précoce »

Le redoublement des élèves au centre des débats de l'école primaire. « S'il n'est nullement question de réinstaurer un redoublement très précoce et systématique au CP » a précisé Luc Ferry, ce dernier, en visite le 28 août dans une école de l'Essonne le jour de la rentrée, déclarait quelques heures plus tôt que « l'hypothèse d'un redoublement au CM2 n'a pas de sens » parce qu'intervenant trop tard pour les enfants. Il disait avoir « beaucoup » réfléchi à un redoublement « très précoce » au cours préparatoire ou au CE1. Le Ministre de l'éducation, au nom de la lutte contre l'illettrisme, ne veut pas « laisser entrer au CE2 des enfants qui ne savent pas lire ou écrire ». Toutes ces questions « doivent pouvoir être abordées à l'occasion du débat sur l'école » à l'issue duquel « d'éventuelles décisions seront prises » a-t-il finalement conclu.

La loi d'orientation (1989), toujours en vigueur, n'autorise pourtant qu'un seul redoublement durant le cursus élémentaire et seulement à la fin d'un cycle. Dès le début des années 90, les ministres successifs ont demandé aux enseignants de ne pas procéder aux redoublements précoces, suivant ainsi les avis de nombre d'experts et d'enseignants. Le rapport sur la recherche en éducation établi sous la direction d'Antoine Prost⁽¹⁾, confirme l'existence d'un « résultat particulièrement robuste de recherches menées depuis vingt ans » sur la question du redoublement. C. Seibel (1984) ayant notamment « prouvé que le redoublement du cours préparatoire plaçait les élèves sur une trajectoire de progrès scolaires mini-

maux, alors que les progressions individuelles les plus fortes sont le fait d'élèves faibles, passés en CE1. Ces résultats confirmés ont partiellement infléchi les pratiques et le redoublement a diminué »... Le taux des élèves comptabilisant une année de retard en fin de CM2 est ainsi passé de 25,4 % en 1991 à 19,5 % en 2000. Il n'est plus que de 13,3% aujourd'hui. « Le redoublement a diminué sans d'ailleurs que les performances des élèves se dégradent. Mais sans non plus qu'elles progressent » poursuit le rapport. Pour Thierry Troncin, chercheur à l'IREDU⁽²⁾ « la persistance de cette pratique est révélatrice de la difficulté à prendre en compte l'hétérogénéité des rythmes de progression des élèves et d'établir une réelle coordination entre les niveaux d'enseignement... Peu de voies alternatives réalistes sont suggérées par l'institution scolaire ». Chaque nouveau débat proposé par le ministre s'accompagne de la solution... et bien sûr les réactions ne manquent pas. Ainsi le SNUipp a-t-il suggéré au Ministre de « réfléchir aux outils à donner aux enseignants afin de mieux détecter les difficultés scolaires dès l'école maternelle et de mieux prendre en charge tout au long de la scolarité les élèves en difficulté », et pour ce faire donner aux enseignants de réelles possibilités pour le travail en groupe, un suivi plus individualisé, une formation initiale et continue ambitieuse, plus de maîtres que de classes...

Gilles Sarrotte

⁽¹⁾ « Pour un programme stratégique de recherche en éducation » (juillet 2001) Antoine Prost historien.

⁽²⁾ Institut de recherche sur l'économie de l'éducation



« Maintenant, c'est la faute au primaire ! »



A la veille du grand débat sur l'école annoncé par Luc Ferry, Nicole Geneix, secrétaire générale du SNUipp-FSU exprime son mécontentement dans une interview parue dans Libération du 11 septembre dernier que nous reproduisons ci-dessous avec l'aimable autorisation du quotidien.

Le primaire semble bien traité dans le budget 2004. Pourquoi continuez-vous à protester ?

Les effectifs augmenteront de 54 000 élèves en septembre 2004 ; créer 1500 postes est encore insuffisant. Par ailleurs, les baisses de crédits font de la formation continue des enseignants un secteur sinistré. Et l'école primaire, qui perd 22 000 aides-éducateurs, n'accueillera, au mieux, que 9 000 assistants d'éducation - alors que 10 000 avaient été promis. Notez, sur ce point, que tout le monde est d'accord : les aides-éducateurs ont fait la preuve de leur efficacité. Et pourtant, on supprime des postes. C'est bien la preuve que la cuisine budgétaire froide l'emporte sur le souci du qualitatif. Si nous parlons en termes quantitatifs, c'est bien parce que les décisions du ministère se situent sur ce terrain.

Mais Luc Ferry aborde aussi d'autres sujets : le redoublement en CP, la scolarisation des moins de 3 ans...

Parlons-en ! Ses propos sur le primaire sont consternants, même s'il a pris l'habitude de les corriger par la suite. L'affaire du redoublement en CP en est un exemple frappant : il commence par en faire l'éloge, alors que toutes les études montrent que ce n'est pas la réponse unique aux difficultés d'apprentissage

de la lecture et de l'écriture. Puis, le lendemain, il pondère en expliquant qu'il veut poser, en général, la question du redoublement en primaire... Il fait pareil sur la scolarisation des moins de 3 ans ou sur la lutte contre l'illettrisme : il y a le discours qui nous est tenu quand nous le rencontrons, et les sorties publiques du type « *les enfants de 2 ans n'ont pas leur place à l'école* », comme lundi soir sur France 2. Avant-hier encore, il a déclaré qu'il fallait en finir avec la méthode globale d'apprentissage de la lecture et revenir au « *B.A.-ba* ». Mais sait-il que plus personne ne pratique la méthode globale en France ? Cette propension à lâcher des petites phrases démagogiques est indigne d'un ministre, qui plus est ancien président du Conseil national des programmes.

N'accordez-vous pas trop de poids à des propos qui relèvent peut-être de glissements de langue à la façon de Claude Allègre ?

Je ne crois pas. A la longue, je me demande plutôt si ces petites phrases ne reflètent pas un souci permanent de flatter les préjugés, en noircissant à dessein les difficultés de l'école. Cela s'inscrit dans un mouvement plus général qui tend à reporter les problèmes d'éducation sur le primaire. Avant, on ne tapait que sur le collège, réputé « *maillon faible* » du système. Maintenant, c'est la faute au primaire. Aucun débat sur l'école n'aura lieu sur de telles bases.

Est-ce à dire qu'il n'y a pas lieu de discuter de la scolarisation des moins de 3 ans ou du redoublement ?

Pas du tout ! Mais faisons-le avec un minimum de sérieux et élevons un peu le niveau ! La littérature a fait son entrée dans les pro-

grammes du primaire : cela signifie bien que l'apprentissage de la lecture ne se limite pas à la question des méthodes. Quand un enseignant de CP entend un ministre réduire cette question à un éloge du "B.A.-ba", il est atterré. Le débat sur l'école, notre métier et les élèves méritent mieux que cette approche par le petit bout de la lorgnette. Sans quoi, il se fera sans nous. D'autant que la plupart de nos propositions restent lettre morte, que ce soit sur la transformation de l'école, l'accès des enseignants à la recherche... On nous écoute, on nous dit que c'est passionnant, et rien ne se passe. Mais au-delà, l'école primaire ne fait que rarement l'objet de discussions de fond. Quand on change les programmes de philosophie ou de mathématiques, les journaux font état de débats passionnés entre intellectuels. Quand prennent-ils la plume sur le primaire ?

N'est-ce pas la rançon du succès ? L'école primaire semble faire l'objet d'un large consensus, tant sur ses objectifs que sur son organisation...

L'école primaire a une bonne image. Soit. Mais est-ce une raison pour ne pas s'interroger ? La question de savoir ce qu'on enseigne en histoire, en géographie ou en français aux enfants n'a-t-elle pas d'intérêt ? N'est-ce pas à l'école que s'acquièrent les bases de cette culture dont certains dénoncent l'affadissement ? Pourquoi ceux-là mêmes sont-ils muets sur le primaire ? Ajoutez à ce peu d'intérêt les fadaïses du ministre, et vous comprendrez pourquoi nous nous sentons parfois humiliés.

Propos recueillis par Emmanuel Davidenkoff, journaliste à Libération.

Temps de l'enfant : déménagement à Vandœuvre

*La ville de Vandœuvre,
aux portes de Nancy
vient de faire machine
arrière sur
l'aménagement du temps
de l'enfant. Pour cause
de subventions réduites
et d'inégalités entre les
élèves de ZEP et les
autres. Pas tout à fait de
l'avis des équipes
éducatives...*

C'est un petit village construit autour de la route qui le traverse. C'était plutôt. En trente ans, les tours ont poussé, poussé, et Vandœuvre-lès-Nancy compte aujourd'hui 32 000 habitants qui ne savent peut-être pas que leurs ancêtres traversaient des marécages et des terrains boueux, jonchés de friches, là où domine la ZUP aujourd'hui. Trente ans, une génération faite de quatre-vingt-cinq nationalités différentes où les moins de seize ans représentent 21 % de la population. C'est dire si à Vandœuvre, l'école prend de la place dans les conversations. D'autant que la commune, après avoir innové, revient en arrière : une des premières dans le département à mettre en œuvre « l'aménagement du temps de l'enfant », la ville vient de repasser au rythme classique sans qu'aucune évaluation n'ait été réalisée. La municipalité faisant valoir pêle-mêle, « l'inégalité de traitement des enfants, puisque seules neuf écoles sur dix-huit sont concernées », « la baisse de 10 % de l'aide financière de l'Etat », « les problèmes de personnel pendant les grandes vacances » pour gérer le dispositif.

Un dispositif original il est vrai, du moins pour les écoles concernées. Les écoles élémentaires travaillaient le mercredi matin et finissaient à 15 h 15 deux jours par semaine où les enfants étaient pris en charge jusqu'à 16 h 30 pour des activités

La ville vient de repasser au rythme classique sans qu'aucune évaluation n'ait été réalisée.

culturelles et sportives directement organisées par la ville, transport compris. Les écoles maternelles fonctionnaient simplement sur une semaine de quatre jours. La moitié des enfants de la ville rentrait ainsi fin août et finissait la classe début juillet. La maire, Françoise Nicolas, a donc jugé qu'il y avait là inégalité de traitement des enfants, d'autant plus insupportable que les subventions de l'Etat venaient à manquer.

Les acteurs de l'éducation voyaient l'égalité d'un autre œil : « permettre aux enfants de milieux défavorisés (toutes les écoles concernées par le dispositif se situent en ZEP) d'accéder à des activités variées dans le cadre scolaire » et encadrées par des personnels de la ville. Ainsi, les enfants ont pu découvrir des activités de percussions, du théâtre, de la danse, du cirque, ou de nombreuses autres activités





sportives. La prise en charge était totalement assurée par la ville, bénéficiant aux enfants comme aux parents.

Tout dispositif novateur nécessite des moyens, financiers et humains. Les aides de l'Etat étaient annoncées à la baisse pour la rentrée, et comme le dit une directrice d'école, « *ce sont les enfants des quartiers difficiles qui en ont fait les frais* ». Fini le surf sur le net avec les copains dans l'après-midi quand le bus venait les chercher à l'école, maintenant il faut demander aux parents de bien vouloir les emmener sur les hauteurs de la ville, puisque la commune ne prend plus en charge le transport. Et si les parents ne sont pas disponibles ou s'ils ne possèdent pas de moyen de locomotion (comme c'est souvent le cas), il faut oublier l'activité et en choisir une autre par défaut, à proximité du domicile ou de l'école. Et le personnel dans tout ça ? Des vacataires, des animateurs de la ville et des enseignants. Côté mairie, on invoque l'ab-

sence de personnels début juillet et fin août (encadrement de centres de vacances). Deux semaines sur les 38 semaines annuelles valaient-elles vraiment la peine de sacrifier un aménagement du temps scolaire des enfants, quand on connaît la malléabilité des calendriers ? D'autant plus qu'à cette rentrée, le panel d'activités des associations en périscolaire ne commence que le 15 septembre, pour « *laisser les enfants se mettre dans le bain doucement* ». Cela laisse perplexe...

Les enseignants ont vivement réagi, souhaitant majoritairement rester en calendrier dérogatoire, « les après-midi avec activités amenant un climat plus propice au travail ». Quant aux maternelles, enseignants et parents regrettent ce retour au calendrier traditionnel qui réinstaure la classe le samedi matin. À l'école maternelle Jean Pompey, une enquête effectuée avant la mise en place de l'ATE montrait que seuls 30 % des enfants étaient présents le samedi matin. Beaucoup de pétitions ont circulé en fin d'année parmi les parents pour demander le maintien des ateliers. D'autant plus qu'en sept ans, les parents avaient pris leurs habitudes de fonctionnement.

Le 2 septembre dernier, tous les écoliers de Vandœuvre ont retrouvé les bancs. Le soir, après l'école, ce sont désormais tous les élèves de la ville qui ont la possibilité de participer à un bouquet d'activités. Mais l'amertume règne à Vandœuvre chez les parents et les enseignants.

Christelle Mauss

Derrière l'école maternelle Jean-Pompey la ZUP de Vandœuvre-lès-Nancy.

Historique de l'aménagement du temps de l'enfant

- 1983 : naissance de l'aménagement du temps scolaire (Savary)
- 1987-88 : Aménagement des rythmes scolaires - circulaire Jospin-Bambuck
- 1988-89 : Contrats d'aménagement du temps de l'enfant, Contrats ville-enfant et Contrats ville-enfant-jeunes
- 1991 : Aménagement des rythmes de vie des enfants et des jeunes
- 1996 : Guy Drut lance 170 sites pilotes
- 1997 : 242 sites pilotes, avec un accent sur les collèges et les zones défavorisées (MG Buffet)
- 1998 : Contrat éducatif local (en dehors des heures scolaires)

Rythmes scolaires : où en sommes-nous ?

Depuis plusieurs années, de nombreux départements ont adopté la semaine de 4 jours. Ainsi, les départements comme l'Ille et Vilaine, l'Aveyron, les Landes, la Vendée, les Côtes d'Armor ou la Haute Marne ont intégralement adopté un calendrier dérogatoire, d'autres sont fortement concernés (Indre et Loire, Pyrénées Orientales, Vienne) dans ce dispositif. Toutes les écoles de ces premiers départements (sauf quelques exceptions) fonctionnent en rythmes aménagés, rentrée en août et fin de la classe en juillet, vacances de février et d'avril amputées de quelques jours. Au départ, un calendrier souvent imposé par l'Inspection Académique, sans consultation des enseignants ni des parents. Aucune évaluation officielle concernant l'impact sur les résultats scolaires n'a encore été effectuée depuis la mise en place de ces changements de rythme, malgré les demandes du SNUipp. Les bilans tardent à se faire, autant au niveau départemental que national.

Revue de presse

Les actions de carte scolaire ont une nouvelle fois rythmé la rentrée, notamment en maternelle.

A Chamboulive mais aussi à Seilhac, Treignac et d'autres communes voisines de Corrèze, pour la première fois « l'école ne pourra pas accueillir tous les bambins de 2 ans ». En effet, avec 28 élèves en maternelle, les enseignants ne pouvaient offrir aux tout-petits l'accueil particulier dont ils ont besoin et ce d'autant plus que l'aide éducateur qui aidait jusqu'à présent l'institutrice n'est plus à l'école.

« Une rentrée mouvementée » c'est aussi ce qu'ont connu les élèves de l'école de Courseulles-sur-Mer puisque le jour de la rentrée, avec 168 enfants présents, l'école ne pouvait accueillir à son « grand regret » les petits de 2 ans pourtant inscrits.

Saint-Claude-de-Diray veut une classe de plus



L'école élémentaire n'est pas épargnée.

« Une classe de plus ! C'est ce que veulent les parents d'élèves qui ont occupé l'école de Saint-Claude-de-Diray, dans le Loir-et-Cher ». Avec 27 élèves dans la classe de CP,

parents et enseignants jugent que les conditions pour apprendre à lire ne sont pas réunies.

C'est pour que les élèves puissent faire leur rentrée et étudier toute l'année

Première manif de rentrée



dans de bonnes conditions que de nombreux rassemblements ont réuni des milliers d'enseignants et de parents dans toute la France. À Tours, 300 personnes ont défilé entre l'Inspection académique et la préfecture : « dans le premier degré, il faut 20 postes pour répondre aux besoins » dit le SNUipp.

Rentrée sous contraintes

Le Ministère se félicite de cette rentrée « techniquement réussie ». Pour toute question voir le « grand débat » sur l'Éducation. Raccourci saisissant et sans réponse aux questions posées à l'éducation par le mouvement du printemps dernier. Ce 10 septembre était le premier rendez vous d'action unitaire donné aux personnels de l'éducation par les syndicats. Dans toute la France, rassemblements et manifestations ont permis de remettre sur le devant de la scène le contentieux qui continue de peser sur cette rentrée, aussi bien sur la qualité de l'école que sur les moyens largement insuffisants. Au registre aussi, le maintien de la décentralisation pour les TOS, le dossier des retraites, le non remplacement des A.E dans les écoles...

Première mobilisation dix jours après la rentrée : 4000 à Paris, 1000 à Toulouse et à Grenoble, 1200 entre le Havre et Rouen, 600 à la Réunion, 400 à Pau et Bordeaux... et premières difficultés de cette rentrée dans les écoles. Une certitude, les 32 900 enfants supplémentaires n'auront pas tous trouvé une place à l'école maternelle. En Charente Maritime et dans le Gers, les enfants de deux ans ne sont plus comptabilisés. Les listes d'attente se multiplient (Côte d'Or, Nord, Sarthe). Ailleurs, comme en Corrèze, l'absence d'ouverture de classe a entraîné une remontée sensible des effectifs de maternelle.

Le taux de scolarisation des enfants de deux ans continue de reculer dans de nombreux départements et parfois de manière importante comme dans l'Ardèche, les Ardennes, le Calvados, l'Isère, l'Hérault, les Landes... Les Landes où l'Inspecteur d'Académie a reconnu à cette rentrée le besoin de 60 postes pour que le taux d'encadrement du département soit aligné sur la moyenne nationale. Le SNUipp l'avait chiffré à 80. Enfin, des enfants de trois ans ne trouvent pas de place.

Autre réalité, celle des 22000 aides éducateurs perdus d'ici juin 2004 que les 9000 assistants d'éducation ne suffiront pas à remplacer. Des emplois publics sont pourtant nécessaires pour de nouveaux métiers dans les écoles.

Quant aux « CP à effectifs réduits » les premiers chiffres connus montrent que les annonces faites par le Ministre ne seront pas tenues. Les enseignants utilisés pour dédoubler les CP sont dégagés à partir de moyens déjà existants : maîtres surnuméraires en REP et BCD, maîtres E. Ces moyens manqueront par ailleurs aux enseignants pour le suivi des élèves en difficulté.

Au soir des manifestations du 10 septembre, les fédérations de l'Éducation ont décidé des initiatives communes (voir communiqué commun ci-dessous). Donner la priorité à l'éducation reste essentiel.

Gilles Sarr otte

Le communiqué de l'intersyndicale

Les Fédérations FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Education, se sont réunies le 10 Septembre 2003.

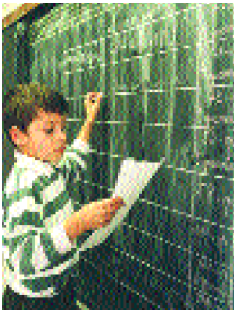
Elles ont constaté que les initiatives unitaires de ce jour manifestent la permanence des revendications et de la mobilisation.

Cette journée confirme le mécontentement et la détermination qui se sont exprimés dans les assemblées générales de rentrée.

Les fédérations entendent poursuivre leurs initiatives pour répondre aux attentes portées par les personnels depuis un an.

D'ores et déjà les fédérations ont décidé : • de s'adresser au Premier Ministre pour rappeler notamment leur opposition au transfert des missions et des personnels TOS • D'engager une campagne commune pour faire remonter la réalité des besoins non satisfaits et la situation de l'emploi (contractuels, assistants d'éducation, MI-SE, Aides-Educateurs, vacataires, précaires ...) • De travailler ensemble pour proposer aux personnels de nouvelles initiatives dans les prochaines semaines.

De se revoir le 26 Septembre, au lendemain des annonces budgétaires.



Formation continue : l'école en manque

Les enseignants ont de bonnes raisons d'être demandeurs en formation continue : évolution des programmes, relations avec les familles, travail en équipe... Ils ont également besoin de lieux d'échanges pour une analyse critique de leurs propres pratiques. Une demande que les formations commencent à intégrer.

Dossier réalisé par
Laurence Chartier
Jacques Mucchielli
Gilles Sarrotte

Est-il nécessaire de rappeler la nécessité de la formation permanente qui touche désormais tous les métiers ? Celui d'enseignant n'échappe pas à la règle. Les raisons en sont multiples. Citons, par exemple, l'évolution des programmes mais également les nombreux problèmes qui sont aujourd'hui posés à l'école et aux enseignants : scolarisation des enfants en situation de handicap, relations avec les familles, travail en équipe, évaluations...

Confrontés aux évolutions permanentes des savoirs et de la société, la nécessité de « souffler » un peu, de se ressourcer pour mieux affronter la complexité du métier est bien présente. Mais au-delà la profession enseignante a besoin de lieux de confrontation, d'échanges, afin de pouvoir conduire une analyse critique de ses propres pratiques. L'expertise professionnelle acquise au long de sa carrière doit être mieux prise en compte et être au cœur de la formation continue. La demande de formation a donc toutes les raisons d'être forte.

Mais, en face, quelle offre ? Quantitativement, elle n'est pas toujours à la hauteur et tend, dernièrement, à s'amenuiser du fait de manque de crédits et de remplaçants. Qualitativement elle est inégale, même si elle adopte parfois aujourd'hui de nou-

velles postures. Des cas comme celui que nous évoquons en page 17 sont trop rares. Près de Caen des enseignants ont mis en place un « village du XIXe siècle » où les enfants apprennent à leurs ancêtres virtuels le fonctionnement technologique et social de notre époque. L'ampleur de leur projet, son ancienneté, mais aussi leur force de conviction, ont convaincu l'administration de la nécessité d'enrichir l'expérience et de la faire partager par une formation continue spécifique.

La plupart des stages n'ont pas cette dimension. Bien qu'un peu à part, les conférences pédagogiques restent souvent ennuyeuses, confinées dans un rôle institutionnel.

La demande est en fait bien plus exigeante. Les colloques et conférences organisés par diverses associations, l'université d'autom-

ne du SNUipp et les manifestations des mouvements pédagogiques rencontrent un succès bien révélateur de la demande en formation des enseignants. Notamment par l'accès à des recherches qui leur est aujourd'hui, sauf s'ils s'y consacrent personnellement, peu ouvert. Les publications se multiplient, les axes de recherche également, mais ils ont encore du mal à pénétrer la formation continue. Claudine Garcia-Debanc explique (voir page 19) comment de plus en plus les formateurs réfléchissent

La demande de formation concerne les pratiques individuelles de l'enseignant dans sa classe, mais également les pratiques d'équipe qui sont souvent le fruit d'un besoin ressenti face aux problèmes de l'école.



Les colloques et conférences organisés par diverses associations l'université d'automne du SNUipp et les manifestations des mouvements pédagogiques rencontrent un succès bien révélateur de la demande en formation des enseignants.

à faire de la formation continue un temps où l'enseignant peut prendre du recul et analyser ses « pratiques effectives » : « Notre travail porte plus particulièrement sur les enseignants débutants à partir de ce qu'ils disent de leurs pratiques, mais aussi, avec leur accord, à partir d'un enregistrement de leurs pratiques de classes et de son analyse ». Le formateur-chercheur s'intéresse donc également au travail effectif de l'enseignant en formation.

Dans un métier en perpétuelle évolution, l'enseignant ne peut donc être que plus demandeur de formation. La demande ne concerne d'ailleurs pas que les pratiques individuelles de l'enseignant dans sa classe, mais également les pratiques d'équipe qui sont souvent le fruit d'un besoin ressenti face aux problèmes de l'école. Cela pourrait par exemple aider le travail en équipe, favoriser la réflexion sur les projets d'école et, comme le note Claudine Garcia-Debanc, « il faudrait prévoir des

retours en sessions qui permettent de faire le point sur les activités réellement mises en œuvre dans les classes ».

Comme on le voit, ce n'est pas le pain qui manque mais la planche.

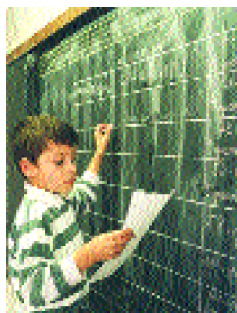
Formation continue à transformer d'urgence

Depuis plusieurs années maintenant, le SNUipp formule des propositions pour transformer les modalités et les contenus de la formation continue !

Les exigences budgétaires sont bien sûr incontournables mais au delà nous avançons quelques pistes de rénovations de la formation dont l'introduction de « dominantes de formation » (en EPS, en langues, en arts plastiques et pourquoi pas en histoire, en littérature de jeunesse ...).

Conçues pour approfondir des domaines d'enseignement, ces dominantes contribueraient à faire vivre une réelle polyvalence d'équipe.

Il n'est bien sûr pas question de transformer les écoles en mini-collèges, mais de permettre à des enseignants volontaires de conduire un travail approfondi dans un ou des domaines de leur choix. Ces dominantes pourraient trouver un usage différent en fonction, notamment, du tissu scolaire (rural ou urbain), des souhaits et des possibilités des équipes enseignantes. Il serait d'ailleurs possible de concevoir des formations sous forme de modules qui pourraient donner lieu, après plusieurs périodes, à une qualification reconnue. Il serait également intéressant de prévoir des liens avec la recherche...



État des lieux

Une enquête du SNUipp faite en avril dernier et une autre du Ministère publiée en juin montrent respectivement les difficultés de formation et le décalage entre les offres et les demandes.

Demander un stage de formation continue relève parfois d'un parcours du combattant. Dans l'urgence de la rentrée, il faut penser rapidement à consulter le plan de formation, quand il existe et quand il est disponible. Dans de nombreux endroits, comme dans le département des Landes, il est consultable sur Cd-rom avec inscription par internet, ce qui évidemment handicape les écoles non équipées. Les formes de

dans les Deux-Sèvres, les journées de stage sont passées de plus de 8000 en 2002/2003 à 6300 jours cette année.

Ces restrictions impliquent aussi des difficultés de remplacement comme en Seine et Marne où une mention précise « *remplacé par un ZIL en fonction des disponibilités* ». Le non-remboursement de frais de déplacements comme dans la Somme et l'Aisne dissuade aussi les enseignants.

» et souligne que les « *attentes exprimées* » en terme de formation « *devront trouver des réponses adaptées* ». Ces besoins en formation avaient été « *unaniment signalés* » par les équipes pédagogiques lors de la dernière consultation de la profession sur les programmes en automne 2001. Le public concerné par la formation continue existe et augmente : 36 % de personnes ont demandé au moins une formation en 2000/2001 contre 34 % en 1998/99. Mais les possibilités de réponses à cela diminuent : 27 % de personnes ont été retenues à au moins une formation en 2000/2001 contre 33 % en 1998/99 *

La disparité entre la maternelle et l'élémentaire est notable. Selon la même enquête, 21 % du public concerné sont des enseignants de maternelle contre 43 % en élémentaire. Lors d'un séminaire consacré à l'enseignement en maternelle en mai 2002, la DESCO constatait en introduction que « *l'école maternelle serait, sur le plan quantitatif, le parent pauvre de la formation* » alors que ses enseignants « *représentent 40 % du total des effectifs* ».

Le remplacement des stages est effectué à 81 % par des PE2. Comme l'année dernière 2003/2004 devrait subir des restrictions budgétaires concernant les stages longue durée. Dans le Doubs, les trois semaines de stage remplacées par des PE2 sont d'ores et déjà ramenées à deux semaines pour les enseignants qui occuperont leur troisième semaine comme ils « *peuvent* » dans leurs écoles. Dans l'Isère, un effort sera consenti à l'aide à l'entrée dans le métier mais aux dépens du reste des collègues dont seulement 12 % auraient droit à un temps de formation continue en 2003/2004.

Une lettre ouverte adressée au Ministre par le SNUipp le 18 avril dernier posait la question : « *va-t-on désormais demander aux enseignants de s'auto-former ?* ».

* source : Ministère de l'éducation nationale — Données pour la formation continue des enseignants du premier degré. Année de référence : 2001-2002. Direction de l'enseignement scolaire.



Caen : comme une Anvie

Inspirés par une initiative d'enseignants québécois les enseignants de la banlieue de Caen ont créé un village virtuel où leurs élèves s'en vont apprendre une multitude de choses à leurs ancêtres du XIX^{ème} siècle. Une initiative relayée en formation continue Un village virtuel : Anvie la Courbeline

Étrange courrier. Des élèves du XXI^{ème} siècle correspondent via internet avec les habitants du village d'« Anvie la Courbeline », village virtuel dont la vie s'écoule à la fin du XIX^{ème} siècle. De questions en réponses les uns s'informent de ce que fut le passé de leurs ancêtres à travers « la vie quotidienne de ce village, les événements internationaux qui bouleversèrent cette période de révolution industrielle et culturelle » ; les autres découvrent ce que sera le futur de leurs descendants. Ainsi Alexis Gauthier, né le 17 juillet 1840, 85 kg, 1m78, charbonnier de profession répond-il à ces « chers petits kangourous » élèves de la classe d'Alain, maître de la classe de CM1-CM2 de l'école Jean Goueslard de Fleury sur Orne, proche banlieue de Caen.

« Marvyn parle de jouets qui fonctionnent avec des fils électriques. L'électricité semble une invention merveilleuse. D'où vient-elle ? ». En répondant à tous, Alexis répond à chacun et les enfants attendent avec impatience la réponse. Et ils vont de nouveau écrire, renchérir pour enrichir cette « correspondance au décalage temporel formidable ». Car « le plaisir de lire et d'écrire » est là ; et c'est l'essentiel. Les élèves sont tout aussi motivés que leurs enseignants. Ils se prennent « au jeu » tout en sachant très bien que derrière Alexis le virtuel se cache un des animateurs bénévoles du site internet, pour la plupart enseignants, qui ont fondé, il y a cinq ans maintenant l'association « anvie »⁽¹⁾ donnant ainsi naissance au premier village virtuel français sur internet⁽²⁾. « On ne fait quelque chose de bien que si on a du plaisir à le faire ». Alain en est convaincu. Et si comme d'autres instituteurs il était « déjà un praticien de la correspondance scolaire », il a eu « le coup de foudre » pour ce concept de village virtuel importé du Québec. « Ça m'a ouvert sur une autre façon d'appréhender l'écrit dans ma classe ». En intégrant la pratique du multimédia à la vie de la classe, à un projet où les élèves sont aussi des acteurs, non

seulement il était sûr de gagner sur le terrain de la motivation mais il savait que cet outil était porteur d'une activité effective des élèves. Et sans qu'ils se soient concertés Alain comme Bruno, son collègue, font le même bilan. Ils évoquent sur l'espace d'un an « l'étonnante et spectaculaire progression des écrits des élèves qui gagnent en densité et qualité ». Histoire, technologie, activité professionnelle, relations sociales... pour éclairer le présent comme pour obtenir des réponses précises sur le passé, l'élève « écrit pour être lu à coup sûr ».



(2) : <http://anvie.crdp.ac-caen.fr>

On conçoit aisément que pour se lancer dans une telle « aventure » il faille d'abord en avoir envie. Mais cela ne suffit pas. Que l'on soit nouveau venu⁽³⁾ comme Bruno ou plus anciens comme Alain ou Nicolas qui enseigne, lui, à l'école élémentaire Paul-Langevin de Mondeville, limitrophe de Caen, chacun veut pouvoir s'engager en maîtrisant son sujet. Ainsi le besoin et la nécessité d'une formation adaptée, après avoir été depuis longtemps signifiés par les intéressés, ont-ils pris forme pour la première fois l'an dernier dans le plan départemental de formation continue. Un stage de trois semaines remplacé par les PE2 a été inauguré sous l'intitulé « Les TICE au service d'un projet transdisciplinaire (Anvie) ». C'est Thierry, maître formateur, spécialité « technologie et ressource éducative », et détaché

par le Ministère de l'E.N avec mission de valorisation de l'innovation pédagogique « anvie » qui s'est vu confié la conception et l'organisation du stage. « Comment faire avec ma classe ? ». Si programme et contenu du stage avaient bien anticipé la question dans leur élaboration, une première phase a permis en début de stage de préciser et mieux prendre en compte les demandes des stagiaires. Pour Nicolas qui s'affirme « enseignant chercheur » et qui veut toujours « pouvoir analyser ce qu'il fait » comme pour Alain « on est bien parti des besoins de chacun ». Et le rendez-vous toujours attendu entre théorie et pratique dans le cadre de la formation continue n'a visiblement pas été manqué. Connaissance du site, formation de base à l'outil multimédia et perfectionnement, mais aussi connaissance et visite de tous les lieux de recherche et de ressources documentaires. Des archives départementales au musée de l'Education de Rouen en passant par celui des Beaux-arts... il s'agit de pouvoir les utiliser dans le travail de recherche avec les élèves. Travail sur l'analyse de contenus de lettres, la typologie des textes... et aussi une approche théorique de la recherche en éducation. « Que représente l'arrivée de l'ordinateur dans la classe du point de vue de la posture pédagogique de l'enseignant ? ». L'universitaire a fait état de premiers éléments de réponse. Il conduit une recherche (INRP) sur l'impact de l'innovation pédagogique engagée à travers la mise en œuvre du concept « anvie » : « apprendre sur le net avec les villages interactifs éducatifs ». Renouvelé cette année encore, quel sera le devenir de ce stage pour lequel le nombre de demandes dépasse de loin les capacités d'accueil ? Incertain pour le moins dans un contexte de réduction des moyens. Il y a pourtant une formidable « anvie » de formation continue.

(1) : Bureau-Anvie@ac-versailles.fr

(3) : élèves et enseignants pour être membre de l'association, une cotisation symbolique est demandée.



Conférence pédagogique intéressante ? La preuve par Orléans-Est

Les enseignants de la circonscription d'Orléans-Est participent à des conférences pédagogiques peu habituelles. Description.

Une conférence pédagogique utile et intéressante, c'est possible ? De l'avis quasi général des enseignants, conférence pédagogique rime avec discours institutionnel. Tous les enseignants du primaire ont vécu ces moments avec quelque peu d'ennui, ils les ont tous, la plupart du temps, subi et en sont souvent ressortis déçus, sans avoir le sentiment d'avoir participé à une formation.

Et pourtant, certaines expériences montrent que les conférences pédagogiques : « *ça peut servir !* », voire même être apprécié des collègues.

Dans la circonscription d'Orléans Est, l'organisation et les objectifs des conférences pédagogiques visent à leur donner une réelle portée théorique et pratique en partant du travail et des intérêts des collègues, en permettant leur participation et en assurant un retour à la profession. Leur but est de construire une dynamique de circonscription, d'encourager une réflexion commune, de faire que les gens se rencontrent, mutualisent leurs expériences et leurs réflexions.

Sur les 12 heures « *obligatoires* », la moitié est consacrée à un thème d'actualité : par exemple, les nouveaux programmes. Ceci afin de « *s'emparer et de mieux connaître* » le cadre institutionnel. Il ne s'agit pas d'une



présentation style « *grande messe* » mais bien d'un travail en ateliers. Les enseignants choisissent leurs entrées, puis échangent sur ce qu'ils connaissent le moins bien ou ce qu'ils estiment intéressant et produisent un document de synthèse, distribué ensuite à chacun dans la circonscription. Deux enseignants ont, pour finaliser cela, été remplacés deux jours dans leurs classes l'an dernier. Les 6 heures restantes servent plutôt à rentrer dans les pratiques et sont basées sur une pos-

sibilité de choix en fonction des besoins et projets. Elles peuvent prendre différentes formes, s'adaptent aux demandes et font l'objet de plusieurs propositions : conférences avec intervenant, groupes de travail, participation au centre de ressource de la circonscription. Des documents sont également produits et transmis à chaque enseignant. Cette façon de pratiquer les conférences pédagogiques rencontre un écho des plus positifs chez les enseignants qui les ont suivies.

Recherche, formation continue... désespérément

Didactique, psychologie, sociologie, sciences de l'éducation... dans tous ces grands champs disciplinaires, des recherches sont menées qui intéressent les enseignants du primaire. Mais combien leur sont connues ? Mille thèses qui touchent de près ou de loin les sciences de l'éducation sont soutenues chaque année en France. Leur

objectif premier est évidemment la production de connaissances scientifiques, mais cela n'est pas incompatible avec celle de connaissances pratiques en direction des praticiens.

Le rapport Prost de 2001 intitulé « *Pour un programme stratégique de recherche en éducation* » dresse un état des lieux

de la recherche en éducation en France. Il pointe la trop grande distance entre le monde de la recherche et celui des pratiques et préconise des lieux intermédiaires d'échanges et de rencontres entre praticiens et chercheurs. Pour le SNUipp, la formation continue a un rôle primordial à jouer dans la diffusion de ces recherches et de ces

nouvelles connaissances. Les stages d'écoles qui associent une équipe et des chercheurs mais aussi des stages en IUFM sont autant de moyens de confrontation entre ces deux « *mondes* ». Le rôle de l'IUFM est d'autant plus évident que leur statut universitaire leur donne vocation à poursuivre des recherches.

« Travailler sur les pratiques effectives »

Claudine Garcia-Debanc est professeur en sciences du langage à l'Iufm de Toulouse. Elle analyse les liens entre formation et pratique, formation et théorie et formation et recherche en éducation.

La formation continue prend-elle en compte la mise en œuvre des nouveaux programmes à l'école primaire ?

Il me semble que oui. Les programmes d'ailleurs formalisent des pratiques qui existaient déjà sur le terrain, je pense en particulier à deux grandes nouveautés, la place donnée à la littérature dès l'école maternelle et d'autre part la maîtrise du langage dans les diverses disciplines. Prenons l'exemple du « parler lire écrire » dans les diverses disciplines. Depuis plusieurs années, il existe à l'IUFM de Toulouse, en réponse à un appel d'offres INRP, un groupe de travail pluri-catégoriel qui associe des enseignants formateurs de l'IUFM, des maîtres formateurs et des enseignants des écoles. Nous avons avancé sur la façon de gérer les interactions orales pour favoriser à la fois des apprentissages dans les domaines disciplinaires, notamment en biologie et technologie, et dans le domaine de la langue. Nous avons construit en commun des outils de travail qui permettent de lancer des situations de formation, que les uns ou les autres peuvent conduire. En tout cas, les programmes étant ce qu'ils sont, c'est à dire ambitieux et fixant des objectifs et des compétences importantes chez des élèves, ils doivent être nécessairement accompagnés par un effort important de formation continue.

Quels sont les ingrédients nécessaires d'une formation continue réussie ?

D'abord des conditions institutionnelles, de durée, de continuité, sont nécessaires, que les formations soient départementales ou en circonscription. Ce qui me paraît intéressant c'est que le travail soit basé sur un aller-retour permanent entre des connaissances pointues, théoriques et des mises en œuvre effectives par des collègues de terrain dans des classes. Favoriser l'implication des enseignants en formation me semble aussi nécessaire en prévoyant au cours des stages un moment pour la construction de projets qui favorise les liens entre le travail fait dans le stage et le travail sur le terrain. Idéalement, mais cela existe



Entretien avec

Claudine Garcia-Debanc

« Pour un enseignant, être capable de recul, savoir analyser des points de difficulté et évoluer, est quelque chose d'important »

de moins en moins dans les plans de formation, il faudrait prévoir des retours en sessions qui permettent de faire le point sur les activités réellement mises en œuvre dans les classes.

Comment peut-on rendre effective l'articulation théorie / pratique en formation continue ?

Il me paraît important de construire un praticien réflexif, autrement dit capable de recul sur ses pratiques, capable d'analyser des points de difficulté pour évoluer. Les enseignants, en stage parlent de leurs pratiques. Ce sont là des pratiques déclarées, autrement dit la vision qu'ils en ont. En recherche, nous travaillons aussi sur les pratiques effectives. Notre travail porte plus particulièrement sur les enseignants débu-

tants à partir de ce qu'ils disent de leurs pratiques mais aussi, avec leur accord, à partir d'un enregistrement de leurs pratiques de classe et de son analyse. En formation, on peut aussi faire réagir les enseignants à propos d'une situation enregistrée dans une classe et leur donner des outils d'analyse. Dans le même ordre d'idée, on peut faire écrire les enseignants sur leurs pratiques d'enseignement. C'est le principe du mémoire professionnel qui me semble constituer un élément clé dans la formation initiale mais c'est aussi, pour des collègues déjà sur le terrain, l'écriture de ressources à partager avec les collègues.

La recherche en éducation peut et doit-elle nourrir la formation continue et comment ?

Recherche en éducation et formation, pour moi c'est essentiel. L'INRP a réalisé cette mission depuis de très longues années, par ses programmes de recherche, qui ont fait évoluer les pratiques, sur des points souvent traités par des programmes de recherche avant d'être ratissés par l'institution. L'INRP a ainsi conduit un travail sur l'évaluation des écrits, sur l'enseignement de l'oral, actuellement on est sur le lexique, un des points de difficulté pour les enseignants et dans les nouveaux programmes il est dit qu'on doit consacrer davantage de temps au lexique.

Le dispositif ERTE (équipe de recherche en technologie pour l'éducation) est un bon dispositif pour encourager un dynamisme entre recherche et formation. Il cherche à répondre à des questions du terrain en les construisant en objet de recherche. A l'Iufm Midi-Pyrénées, vient d'être reconnue une ERTE qui se consacre aux pratiques effectives des enseignants débutants 1^{er} et 2nd degrés et divers domaines disciplinaires, essentiellement maths, français, biologie et EPS. Pour ce faire, ont été mises en place des instances qui, pour diffuser le travail de recherche, associe chercheurs et formateurs. Ce type de dispositif est assez exemplaire du lien que je vois entre recherche en éducation et formation.

recherche bénévoles

Langues, sciences et mathématiques en braille



voles pour effectuer la transcription en braille de documents concernant toutes les disciplines scolaires (en particulier langues, sciences et mathématiques). Un travail qui peut être conduit à domicile ou dans son atelier en région parisienne, sachant que le matériel informatique est fourni et la formation assurée par l'association.

Les personnes intéressées sont priées de la contacter par courrier ou par fax, en précisant domaines et niveaux de connaissance.

Principal éditeur en France de livres scolaires en braille, l'association « *Le livre de l'aveugle* » recherche des béné-

Le livre de l'aveugle
124 boulevard Camélinat
92 240 Malakoff.
Fax : 01 47 35 79 76.

transports scolaires

Le port de la ceinture progressivement obligatoire

Le port de la ceinture devient désormais obligatoire pour les passagers (enfants comme adultes) dans les autocars scolaires mis en circulation après le 1er octobre 1999 et qui sont équipés de système de sécurité. Pour les véhicules plus anciens qui représentent 70 % du parc automobile et qui ont une moyenne d'âge s'élevant à 13 ans, cette mesure ne s'applique pas. La sécurité avance à petits pas. En cas de non-bouclage de la ceinture (situation dont le chauffeur ne porte pas la responsabilité, y compris pour les passagers de moins de 13 ans), le contrevenant sera passible d'une amende de 135 euros.

Seuls les enfants de moins de 3 ans, et les passagers voyageant debout, couchés ou assis sur les strapontins ne seront pas soumis à cette réglementation. Ces dispositions concernent tous les types de transport y compris les transports scolaires. Pour l'heure, le Ministère de l'Éducation Nationale n'a pas encore pris de dispositions réglementaires pour l'application de cette mesure.



projet de loi

Observatoire de l'enfance maltraitée

Le gouvernement vient d'adopter un projet de loi destiné à mettre en place un Observatoire national de l'enfance maltraitée. Celui-ci vise à rassembler les données jusqu'à présent signalées par les services concernés (médecins, hôpitaux, police, gendarmerie, éducation nationale...) et il devrait permettre d'améliorer la connaissance des phénomènes de maltrai-

tance pour en développer les pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge. Autre nouveauté : la possibilité pour les associations de protection et de défense de l'enfance maltraitée de se constituer partie civile dans le cadre de certaines infractions commises sur les mineurs (cas d'atteinte de leur intégrité physique, psychique ou morale).

« *Ce qui est visé dans le système scolaire, c'est une bonne note. Plus ils grandissent, plus les enfants le comprennent. Mais cette attitude est contradictoire avec la prise de risque, qui est essentielle dans la créativité.* »

Todd Lubart,
professeur de psychologie différentielle à Paris V.
Le Monde de l'éducation. Septembre 2003.

intégration scolaire

Rentrée sous surveillance

« *La Fédération APAJH reste vigilante* » à cette rentrée ⁽¹⁾. Elle rappelle en effet « *que la société a un devoir d'accueil et de scolarisation des enfants en situation de handicap* » qui disposent du même droit à l'école que leurs camarades valides. Des milliers d'enfants ne peuvent toujours pas prendre le chemin de l'école de la maternelle au Lycée « *à cause d'un manque cruel de moyens, notamment d'auxiliaires d'éducation et de services adaptés* ». Un souci

que partage le SNUipp qui a pris l'initiative d'une rencontre entre organisations syndicales et associations ⁽²⁾ pour ce mois de septembre afin de faire le point de la situation de l'intégration des enfants handicapés et donc des auxiliaires de vie scolaire en cours de recrutement.

(1) APAJH : Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
(2) organisations et associations qui ont participé au groupe de travail interministériel sur la mise en place des AVS dont font partie l'APAJH et la FSU.

la collation de 9 heures

Les bienfaits du lait

Le comité scientifique de l'association Amalthée (association pour le lait à l'école) souhaite renforcer la place du lait à l'école en démontrant sa valeur sanitaire, nutritionnelle, sociale et pédagogique et dénonce le fait que le lien entre la collation du matin à l'école et l'obésité est infondé. Ce même comité recommande de « distribuer du lait demi-écrémé, non accom-

pagné d'autres produits alimentaires, dans une période correspondant à l'accueil des enfants en classe, entre 8h30 et 9h, pouvant s'étendre jusqu'à 9h30 ». Il précise également que la distribution de lait, 20 minutes après la fin des cours d'EPS, constitue « un moment particulièrement favorable du fait de l'hydratation et de l'apport protéinique après l'effort ».

manuels scolaires

Les résultats d'une enquête du syndicat national de l'édition



Constat édifiant sur les manuels scolaires révélés par le Syndicat National de l'Édition : avec une dépense moyenne de 11,50 euros par élève, la France tient la dernière place des pays de l'OCDE pour l'équipement en manuels scolaires à l'école élémentaire. Le décret de Jules Ferry de 1890 fixant à 5 l'équipement en manuels scolaires (lecture, grammaire, arithmétique, atlas et histoire de France) n'a jamais été modifié, et rien n'a jamais été précisé sur les obligations de financement, laissant la responsabilité aux communes. D'où les inégalités qui persistent d'une commune à l'autre, variant de 0 à 30 euros par an et par élève. Ceci explique que le recours au photocopillage se fasse dans 41 % des cas par manque de manuels et dans 36 % des cas en raison de leur vétusté. À quand une pérequisition qui permettrait de fournir à toutes les écoles l'équipement minimal en outils pédagogiques ? Le choix d'utiliser ou non un manuel devrait relever d'un véritable choix pédagogique et non découler de contraintes financières.

Martine Fulbert, directrice d'école

Portrait



Martine Fulbert, directrice (sans décharge) d'école maternelle, fût sa dernière rentrée avec des élèves de deux ans, des « êtres de désir ».

Martine Fulbert entame à Mussidan (24) sa dernière année d'une carrière entièrement tournée vers la maternelle. Sa passion : les enfants de deux ans. Pourtant, à l'heure de sa dernière rentrée avec eux, après le mouvement du printemps et les menaces sur la scolarisation précoce, elle ressent « un mépris du gouvernement pour notre travail »...

L'immense envie d'apprendre des enfants les plus jeunes, Martine a tout de suite cherché à y répondre en construisant, par le biais de rencontres et de stages, sa propre pédagogie institutionnelle. Qu'ils s'agissent de parler, de lire, d'écrire ou de compter, « il faut mettre les enfants en situation vraie », affirme l'enseignante. Car avec les deux ans, plus encore qu'avec les autres, « il n'y a pas photo, ils sont dans le réel et dans l'affectif, on ne peut rien leur imposer ». Aussi, son outil favori est-il sans conteste le cahier de vie qui circule entre la classe et la famille. Un peu sceptiques au départ, ses collègues reconnaissent à présent des progrès de langage indéniables.

À Mussidan, où elle est directrice depuis 3 ans, Martine a touché à tout. La place des parents, le rôle des ATSEM, l'organisation des coins jeux, l'emploi du temps scolaire et, surtout, le travail avec des professionnels de la petite enfance. « Notre école se situe entre la crèche et l'hôpital de jour, mais personne ne se rencontrait jamais ». Aujourd'hui, deux classes fonctionnent en « passerelle ». À chaque accueil est présent, aux côtés du personnel de l'école, un-e médecin, un-e psychologue ou un-e membre de la crèche. Et c'est là-bas qu'a lieu le déjeuner après la matinée de classe. « Certains reviennent l'après-midi, d'autres pas, cela évolue dans l'année ». Et, en mars, les enfants sont tous devenus des élèves « en douceur ». Selon Martine, « il est évident que Xavier Darcos, qui condamne l'école à 2 ans, n'a jamais vu une classe après deux trimestres. Pour lui, les enfants sont comme des plantes qu'il suffit d'arroser, alors que les 2 ans d'aujourd'hui ressemblent vraiment aux 3 ans d'hier ! ».

Céline Lallemand

« **M**erci les aides éducateurs ! » : tête de chapitre du site web des enfants de l'école, la phrase tient plus de l'épithète que de la distribution des prix. Et pour cause, Delphine, Mohammed, Safia, Senize, Stéphanie, Zora ne font désormais plus partie du personnel de l'école Saint-Exupéry. Frontière entre les champs de blé de l'opulente Beauce et les tours moins riches de la cité des Oriels-Croix Tiénac, cette école de Dreux a le triste privilège d'avoir perdu six AE sur sept. Ce qui, par-delà le drame humain, ne pourrait être qu'un confort perdu, s'avère en fait « *une remise en cause du projet d'école* » comme le note le directeur Maurice Raiffé. Car si « *lorsqu'ils sont arrivés, nous étions réticents* » les aides éducateurs sont vite passés du rôle de bouche-trou à des « *missions indispensables au bon fonctionnement de l'école* ». Des missions qui ont « *évolué* » ajoute-il pour correspondre en

Patrick, enseignant de la CLIN, inquiet : « *ça va être le repli des classes sur elles-mêmes, la fin de l'interaction* ».

bout de course « *à de vrais métiers* ». « *Avant, on se débrouillait. Grâce aux A.E., les projets sont devenus possibles* » ajoute Patrick, maître de la CLIN qui exprime ce que tous les enseignants de l'école ont vécu. Pour s'en convaincre il suffit de faire la lecture de l'évaluation du projet 1999/2002 de cette école de 17 classes et 320 élèves. Les A.E ont permis « *la bonne fréquentation et utilisation de la BCD par les élèves* ». Un outil essentiel « *dans un quartier comme le nôtre où 95 % de la population est issue de l'immigration* » insiste Maurice. En liaison permanente avec les enseignants, les A.E. ont assuré la gestion d'un fond de 15000 ouvrages, soit 12000 opérations de prêt par an. « *Un rôle de documentaliste et une connaissance comme aucun du fond de livre* ». Si l'on poursuit la lecture de ce bilan on note aussitôt la mention « *rôle irremplaçable des A.E* » pour l'utilisation de la salle informatique qui accueille soit la classe dédoublée, soit un demi-groupe permettant un travail plus individualisé auprès des élèves. Le projet d'école actuel qui court jusqu'en 2005 avait retenu entre autre comme axe nouveau : « *la maîtrise des langages* » avec pour objectifs le passage du B2I, le fonctionnement du site et la participation au « *Web tour* », un défi interécoles. Un mauvais tour aux élèves de CM2 l'année même où le B2I est rendu obligatoire.



Dreux : l'école sans aide

L'école Saint-Exupéry a perdu en cette rentrée six de ses sept aides éducateurs. Du coup le projet d'école est remis en cause.

Les profils de postes fixés par les enseignants lors du recrutement des A.E. avaient bien sûr été déterminés par le projet d'école. Outre les besoins en BCD et informatique, « *on avait besoin d'un traducteur de langue turque...* ». L'ensemble a permis un rôle de « *médiateur remarquable* » des A.E. qui ont assuré « *des relations cordiales et authentiques avec les familles* ». Dans ce quartier où « *il est difficile de faire appel aux parents* », la présence des A.E. a rendu possible l'organisation de nombreuses sorties scolaires et classes transplantées et de plus « *on avait la confiance des familles de culture étrangère* ». Les ateliers d'accompagnement scolaire du soir et du mercredi, encadrés pour moitié par les A.E., sont remis en cause alors qu'ils jouaient un rôle indéniable de prévention auprès de ces enfants « *facilement livrés à eux-mêmes* ».

Le départ des A.E. de l'école a été un facteur

Saloua, seule A.E. de l'école : « *On savait que c'était pour 5 ans, mais c'est dommage pour le fonctionnement de l'école qu'il n'y ait pas eu quelque chose après* ».

de mobilisation important de l'équipe enseignante en mai et juin derniers. Les parents se sont eux-mêmes mobilisés et demandent encore aujourd'hui « *qui va venir à leur place ?* » Et maintenant ? Sous peu un assistant d'éducation va être recruté pour huit dédoublements des CP de cinq écoles du secteur. Selon Maurice Raiffé, « *c'est une escroquerie insupportable* ». Malgré tout cela, l'équipe, un peu abattue, se veut positive. Les enseignants reconnaissent avoir gagné, grâce à « *l'implication* » des A.E. dans l'école une grande qualité de travail. Ils sont aujourd'hui dans l'incertitude : « *il va falloir qu'on remette en place tout ça, on ne sait pas comment...* » dit Agnès, l'enseignante de la CLIS.

Saloua, dernière AE présente dans l'école, regarde les fresques colorées du préau, fruit d'un programme réalisé avec ses collègues.

**Laur ence Chartier et
Gilles Sarr otte**

Saloua, dernière aide-éducatrice, bien seule dans la BCD, quittera l'école dans les mois à venir.

ETUDES

Jean-Paul Cadet ,

chargé d'étude au CEREQ, co-auteur de l'étude « mars 2003 »

« Il y a eu professionnalisation de ces activités »

Votre étude a-t-elle permis d'identifier les activités exercées par les aides éducatrices ?

Ces activités répondent à deux grands types de besoin. D'une part celles qui concourent à la mission d'enseignement des écoles. Les A.E ont en charge des groupes d'élèves et sont placés sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant en co-présence avec ce dernier. Ils ont contribué, par exemple, à développer une fonction d'aide documentaire qui n'existait pas dans le premier degré. D'autre part, celles qui contribuent à des missions plus générales d'éducation : surveillance, accompagnement des sorties scolaires, soutien...). L'implication des A.E dans ces activités les a conduits à développer de nouvelles compétences. Il y a eu professionnalisation de ces activités.

Peut-on dire que de nouveaux métiers se sont construits au sein des écoles ?

Les A.E ont répondu à de vrais besoins et permis l'émergence de nouveaux métiers en l'occurrence très polyvalents. Ils ont fréquemment entre quatre et six activités différentes qui peuvent changer d'une année à l'autre. Certaines

ont demandé du temps pour se développer. Je pense par exemple à la prise en charge de toute la logistique pédagogique et administrative. C'est vraiment l'A.E qui a contribué à la définir dans toutes ses dimensions, réception du courrier, accueil des élèves le matin... La clé de la réussite a été la capacité à réfléchir en permanence sur le contenu des emplois et à réviser ce contenu en fonction des besoins.

Est-ce qu'on peut parler d'une intégration réussie des A.E au sein des écoles et si oui quels facteurs y ont contribué ?

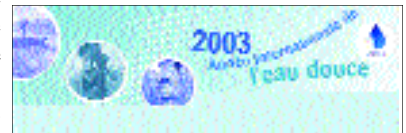
On peut effectivement parler d'intégration globalement réussie. Trois facteurs l'expliquent. D'abord la capacité des A.E à s'intégrer. Ils ont su coopérer et entrer en relation avec les enseignants. Ensuite, la capacité de l'équipe pédagogique à définir des besoins qui font sens et éventuellement à les réviser au fil du temps. Enfin une interaction entre A.E et enseignants. Des tandems ont bien fonctionné avec prise d'initiative de l'A.E au fil du temps. Une dynamique positive s'est créée progressivement en même temps que s'est construit un rapport de confiance.

En ligne

Dans le cadre du jeu concours sur l'eau organisé conjointement par le SNUipp, la Cinquième, Lire en fête, le Monde de l'éducation et la Ligue de l'enseignement, « En ligne » vous propose quelques ressources trouvées sur internet qui pourront vous être utiles.

2003 : Année internationale de l'eau douce

Le concours est « sous le patronage de l'Unesco », est pour cause, puisque l'Unesco a déclaré 2003, l'année internationale de l'eau douce. Le site internet de l'Union héberge des pages spéciales sur l'eau : webothèque, faits et chiffres, idées... Un préalable intéressant.



<http://www.wateryear2003.org/>

Documents d'accompagnement

Les documents d'accompagnement aux nouveaux programmes sont particulièrement bien faits en ce qui concerne les sciences. L'un d'entre eux est intitulé « l'eau à l'école maternelle ».

http://www.cndp.fr/textes_officiels/ecole/ecolesciences11112611.pdf

Site CI Eau junior

Le Centre de l'information sur l'eau a été fondé afin de sensibiliser chacun à la gestion et à la consommation de l'eau afin de contribuer à préserver une eau de qualité pour les générations futures. À cette intention, ce centre a eu la bonne idée de réaliser un site pour les « juniors » avec explications, présentations animées, jeux.



<http://www.cieau.com/junior/>

Questions/réponses

« Pourquoi les minuscules gouttes d'eau qui forment les nuages ne tombent-elles pas sur le sol ? »

Voilà une question qui pourrait bien être posée dans une des classes participant au concours. Le site de " la main à la pâte " propose une rubrique qui permet de poser toutes questions un peu embarrassantes à des scientifiques qui répondent le plus simplement possibles. Utile !

<http://www.inrp.fr/lamap/scientifique/accueil.html>

Lu dans le BO.....

Santé scolaire - convention - cadre entre le MEN et la fédération générale des associations départementales des pupilles de l'enseignement public - n°31 du 28 août 2003
Assistants d'éducation - conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation - n°31 du 28 août 2003
Comité central d'hygiène et de sécurité - CCHS du MEN pour l'enseignement scolaire - n°31 du 28 août 2003
Centres de vacances et de loisirs - conseils pour l'organisation de la pratique de certaines activités physiques en centres de vacances et centres de loisirs sans hébergement - n°31 du 28 août 2003
Titularisation - Inspecteurs de l'éducation nationale - session 2003 - n°31 du 28 août 2003
Liste d'aptitude - accès au corps des inspecteurs de l'éducation nationale - année 2003 - n°31 du 28 août 2003
Diplômes - organisation de la validation des acquis de l'expérience - n°32 du 4 septembre 2003
Formation continue - actions de formation continue destinées aux enseignants en fonction dans les établissements d'enseignement français à l'étranger - session 2004 - n°32 du 4 septembre 2003
Mouvement - affectation des personnels enseignants spécialisés du premier degré en Nouvelle-Calédonie et dans les collectivités d'outre-mer - rentrées 2004 - n°32 du 4 septembre 2003

La MAE, ensemble assurément

Créée par des enseignants soucieux du bien-être des enfants et de leur famille, la MAE est une mutuelle à but non lucratif gérée bénévolement par des enseignants et des parents d'élèves. Elle est reconnue comme étant « le spécialiste de l'assurance scolaire » de la maternelle à l'université.

La MAE fait vivre les principes de l'économie sociale au service de ses adhérents en développant des courtes mutualistes qui répondent aux besoins spécifiques des jeunes et de leurs familles mais aussi des établissements scolaires et des associations. Présente dans tous les départements, la MAE affiche une volonté de proximité qui se traduit, notamment, par une écoute attentive en matière de prévention.

Dans le cadre scolaire, que les activités des jeunes soient obligatoires ou facultatives, les protections de la MAE libèrent les enseignants de tout souci.



Le montant du SMIC, à compter du 1er juillet 2003, a été porté à 7,19 euros de l'heure.

Les personnes recrutées sous contrat emploi solidarité auront un salaire mensuel brut, calculé sur la base de 20 heures hebdomadaires (86,67 heures/mois), soit 623,16 euros

Pour les personnes recrutées sous contrat emploi consolidé, le salaire mensuel brut calculé sur la base de 30 heures hebdomadaires (130 heures/mois), sera de 934,70 euros.

Les emplois jeunes verront leur salaire mensuel brut passer à 1 168,16 euros.

La semaine des parents à l'école aura lieu cette année du 13 au 18 octobre

2003, semaine au cours de laquelle se tiennent les élections des représentants de parents d'élèves.

Elle sera organisée en partenariat avec les représentants des fédérations de parents d'élèves et les associations de parents d'élèves présentes dans l'établissement, qui pourront exposer leur rôle et leurs activités. Une grande souplesse est donnée aux acteurs locaux dans l'organisation de cette manifestation, qui pourra comprendre une journée « portes ouvertes ».

Les emplois ouverts au titre de l'année 2003 pour l'accès à la hors-classe des PEGC sont au nombre de 2651. Pour l'accès à la classe exceptionnelle des PEGC ils sont de 1490.

Questions / Réponses

Je suis professeur des écoles et mon conjoint professeur d'EPS en collège. Y a-t-il possibilité de demander une mutation conjointe ou « simultanée » ?

Il n'y a pas de possibilité de vœux liés entre enseignants du second et premier degré. Le mouvement est totalement différent dans les deux structures et ils sont indépendants.

Je reprends la classe à mi-temps à la rentrée. J'ai demandé l'allocation parentale d'éducation. Quand pourrai-je la toucher ?

L'APE est versée le premier jour du mois civil qui suit le début du congé. Ce qui signifie que pour une rentrée le 1er septembre il faut attendre le 1er octobre, pour une rentrée le 30 août... le 1er septembre.

Étant en congé de maladie dois-je renvoyer les 3 volets de l'arrêt de travail que m'a transmis mon médecin ?

Non. Le volet 1 comporte des informations relevant du secret médical. Il ne doit donc être lu que par une autorité habilitée à recueillir ce type d'information. Une lettre du ministère de la fonction publique du 24 juillet 2003 précise que « les fonctionnaires sont invités à transmettre à leurs services du personnel les seuls volets des certificats d'arrêt de travail qui ne comportent pas de mentions médicales à caractère personnel (volets 2 et 3). Le volet n° 1 devra être conservé par le fonctionnaire. Ce volet devra être présenté à toute requête du médecin agréé de l'administration, notamment en cas de contre-visite ».

Questions / Réponses *retraite*

L'âge de départ à la retraite change-t-il ?

Non, il reste à 55 ans pour les fonctionnaires ayant 15 ans de service actif en tant qu'instituteurs et à 60 ans pour ceux ayant un service dit « *sédentaire* », en tant que professeurs des écoles. Dans les faits, il sera toujours possible de partir à 55 ou 60 ans mais avec une pension de retraite beaucoup moins élevée. Dans tous les cas, il faut avoir effectué au moins 15 ans de service.

Les années d'école normale restent-elles prises en compte dans le calcul des annuités ?

Oui, la première rédaction du texte revenait sur cette prise en compte mais elle a été retirée. Ne compte que les années au-delà de 18 ans.

Quel est l'âge limite pour prendre sa retraite ?

Il reste à 60 ans pour les fonctionnaires ayant 15 ans de service actif et 65 ans pour ceux ayant un service dit sédentaire.

Existe-t-il des possibilités de travailler au-delà de la limite d'âge ?

Le dépassement est autorisé pour une période de dix trimestres soit deux ans et demi. La demande est faite par l'agent et « *dans l'intérêt du service* ». Ce prolongement d'activité permet l'acquisition de droits pour la liquidation de la pension. Il offre la possibilité d'acquérir des annuités manquantes.

J'envisage de partir en retraite au 1 septembre 2004. Serais-je concerné par la nouvelle loi ?

Oui, si l'ouverture de vos droits est postérieure au 1^{er} janvier 2003. Non, dans le cas contraire.

Retraites complémentaires : un enjeu de financement !

16 millions d'actifs et 10 millions de retraités sont concernés par la négociation sur les retraites complémentaires qui a débuté le 9 septembre dernier. Dans le privé les retraites complémentaires assurent de 30 à 60 % du montant total de la retraite suivant les catégories. Un enjeu de financement d'une mesure de la loi qui permet aux salariés ayant commencé à travailler jeune (entre 14 et 16 ans) de partir avant 60 ans. En faisant le choix de nouvelles ressources ou en abaissant le niveau des retraites complémentaires comme le propose le Medef peu enclin à participer au financement ?

Précision

Dans l'article « *Retraites la loi au bout du compte* » à la rubrique « *Service actif* » paru dans Fenêtres sur cours n°244 - page 16, concernant la durée de cotisation (pour le calcul de la pension), une année travaillée à mi-temps compte effectivement pour une demi-annuité. Par contre pour le décompte des services actifs, les années à mi-temps comptent pour des années pleines.

Ainsi, un professeur des écoles qui a travaillé 10 ans à temps plein et 5 ans à mi-temps comme instituteur a le droit de partir en retraite à 55 ans (15 ans de services actifs décomptés).

CALENDRIER NATIONAL DES ANNÉES 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007

2004 - 2005			
	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des enseignants (1)	Mercredi 1 ^{er} septembre 2004		
Rentrée des élèves	Jeudi 2 septembre 2004		
Toussaint	Samedi 23 octobre 2004 / Jeudi 4 novembre 2004		
Noël	Samedi 18 décembre 2004 / Lundi 3 janvier 2005		
Hiver	Samedi 12 février 2005 Lundi 28 février 2005	Samedi 5 février 2005 Lundi 21 février 2005	Samedi 19 février 2005 Lundi 7 mars 2005
Printemps	Samedi 16 avril 2005 Lundi 2 mai 2005	Samedi 9 avril 2005 Lundi 25 avril 2005	Samedi 23 avril 2005 Lundi 9 mai 2005
Début des vacances d'été	Samedi 2 juillet 2005		

2004 - 2005			
	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des enseignants (1)	Jeudi 1 ^{er} septembre 2005		
Rentrée des élèves	Vendredi 2 septembre 2005		
Toussaint	Samedi 22 octobre 2004 / Jeudi 3 novembre 2005		
Noël	Samedi 17 décembre 2005 / Mardi 3 janvier 2006		
Hiver	Samedi 18 février 2006 Lundi 6 mars 2006	Samedi 11 février 2006 Lundi 27 février 2006	Samedi 4 février 2006 Lundi 20 février 2006
Printemps	Samedi 22 avril 2006 Lundi 9 mai 2006	Samedi 15 avril 2006 Lundi 2 mai 2006	Samedi 8 avril 2006 Lundi 24 avril 2006
Début des vacances d'été	Mardi 4 juillet 2006		

2006 - 2007			
	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des enseignants (1)	Vendredi 1 ^{er} septembre 2006		
Rentrée des élèves	Lundi 4 septembre 2006		
Toussaint	Vendredi 25 octobre 2006 / Lundi 6 novembre 2006		
Noël	Samedi 23 décembre 2006 / Lundi 8 janvier 2007		
Hiver	Samedi 10 février 2007 Lundi 26 février 2007	Samedi 24 février 2007 Lundi 12 mars 2007	Samedi 17 février 2007 Lundi 5 mars 2007
Printemps	Samedi 31 avril 2007 Lundi 16 avril 2007	Samedi 14 avril 2007 Lundi 2 mai 2007	Samedi 7 avril 2007 Lundi 23 avril 2007
Début des vacances d'été	Mercredi 4 juillet 2007		

(1) Deux demi-journées (ou horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, seront dérogées, avant les vacances de la Toussaint, afin de permettre de prolonger la réflexion engagée lors de la journée de prérentrée.

(fenêtres sur cours)

Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC - 128 Bd Blanqui - 75013 Paris - Tél : 01.44.08.69.30 - e-mail fsc@snuipp.fr • Directeur de la publication : Alain Boussard • Rédaction : Caroline Bagur, Lydie Buguet, Tiphaine de Champesnel, Laurence Chartier, Nicole Geneix, Bernadette Groison, Delphine Henry, Philippe Hermant, Eliane Lancette, Céline Lallemand, Pierre Magnetto, Christelle Mauss, Jacques Mucchielli, Gilles Sarrotte, Laurent Zappi • Impression SIEP - Bois Le Roi • Régie publicité : MISTRAL MEDIA, 72-74 av Dr Arnold Netter - 75012 Paris - Tél : 01.40.02.99.00 • Prix du numéro : 1 euro • Abonnement 23 euros • ISSN 1241 - 0497 • CPPAP 3695 D 73 S • Adhérent du Syndicat de la Presse Sociale

l'eau et l'avenir de la planète



**Un concours organisé par le SNUipp, France 5,
La Ligue de l'enseignement, le Monde de l'éducation,
dans le cadre de "Lire en fête" et sous le patronage de l'Unesco**

Où, quand et comment s'inscrire ? Les classes pourront s'inscrire du 2 septembre jusqu'à la fin de Lire en fête, le 19 octobre 2003, par courrier, en renvoyant le bulletin de participation paru dans Fenêtres sur Cours n°245 ou sur papier libre à concours «l'eau avenir de la planète», SNUipp, 128 Bd Blanqui, 75013 Paris ou par internet sur le site www.france5.fr. Consultez le règlement du concours au dos de cette affiche.



L'eau et l'avenir de la planète

Concours

Le SNUipp, le Monde de l'éducation, France 5, la Ligue de l'enseignement organisent, dans le cadre de Lire en Fête et sous le haut patronage de l'Unesco, un concours intitulé « *L'eau et l'avenir de la planète* ».

Il s'agit pour les classes participantes de réaliser une enquête à caractère documentaire sur le thème de l'eau soit lié à l'environnement immédiat de l'école (rivière, mer, canal, mare...), soit lié à un problème environnemental (inondations, sécheresse, pollutions...).

Cette enquête présentée sous format papier (format A4), CD-ROM ou page web devra s'inspirer du schéma suivant : présentation du mi-

lieu choisi, d'où vient l'eau, à quoi sert-elle, qui vit dedans, est-elle en danger, comment la protéger?... Elle devra impérativement contenir un descriptif à caractère scientifique, une interview, des illustrations et les sources documentaires.

Les travaux sont à renvoyer avant le 7 février 2004 au SNUipp, 128 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris.

Les inscriptions sont ouvertes sur le site de France 5 <www.france5.fr/education/jeux/>, sur le bulletin d'inscription ci dessous.

Le règlement complet est en ligne sur le site du SNUipp <www.snuipp.fr>

Extraits du règlement

Article 2 : Le jeu concours

Le jeu concours sera porté à la connaissance du public sur les sites internet de Lire en fête (<http://www.lire-en-fete.culture.fr/>), de France 5 (<http://www.france5.fr/education/jeux/>) et du SNUIPP (<http://www.snuipp.fr>), ainsi que dans Fenêtres sur cours, le journal du SNUIPP, et le Monde de l'éducation.

Le jeu concours consiste en un travail créatif : pour participer, les classes sont invitées à réaliser une enquête à caractère documentaire sur l'eau (rivière, mare, mer, canal...) ou sur un problème environnemental lié à l'eau (désertification, inondations, pollutions...).

Article 4 : Désignation des gagnants

Un jury composé de 6 personnes (un représentant de l'Unesco, un représentant de France 5, un représentant de Lire en fête, un représentant du SNUIPP, un représentant de la Ligue de l'enseignement, un représentant du Monde de l'éducation) devra désigner les classes

gagnantes.

Le jury prendra en compte le respect des consignes d'écriture, l'originalité, la créativité et la présentation des travaux.

La liste des classes gagnantes sera disponible sur les sites Internet du SNUIPP et de France 5 à compter du 20 mars 2003 ainsi qu'auprès de la SCP Louvion & Plumel, huissiers de justice, 23 - 29, rue de la Bellefeuille, 92100 Boulogne Billancourt.

Article 5 : Les Dotations

Les prix seront remis pendant le Salon du livre au mois de mars 2004 :

- 1^{er} prix : une classe découverte
- 2^{ème} prix : 3 appareils photo numériques
- 3^{ème} prix : des chèques livres

C o u p o n - r é p o n s e

Niveau de classe : _____ Nombre d'élèves : _____

Nom de l'école : _____

Adresse : _____

Nom de l'enseignant : _____

À envoyer par courrier à
Concours « L'eau et l'avenir de la planète »
SNUipp — 128, boulevard Auguste-Blanqui — 75013 Paris
Attention ! Les organisateurs ne s'engagent pas à retourner les productions des classes.



Noir, c'est noir...

Actuellement, la plupart des éditeurs ont une collection de policiers qui fait moins référence au contexte social, mais qui présente une grande diversité.



Actes Sud (Les petits polars : Poivre et sel) 2001, Le château des quatre vents, (L. Nord) - **Trous de mémoire,** (S. Delmas)

Deux titres d'une série dont les héros sont trois retraités et

des ados. Dans le second, le trio poursuit au sein des catacombes des scientifiques véreux à la solde du dictateur de l'île du Perroquet. Ceux-ci fabriquent un soi-disant vaccin contre la fièvre jaune qui, en fait, rend amnésique, ce qui arrange bien les affaires de notre dictateur. L'intrigue est complexe, les personnages nombreux mais cela se lit avec plaisir.

Castor Poche (6 euros, dès 10 ans). Un brin d'exotisme, avec une série policière attachante dont l'action se situe dans la Chine du XIe siècle : **L'énigme du fleuve, Madame Tchou a disparu, La revanche du tigre aux yeux d'or,** etc. (M. Laporte) De l'aventure, de l'humour, du suspense et des héros attachants : Maître Yen, moine expert en arts martiaux, son jeune élève Liao et leur petit singe Shen.



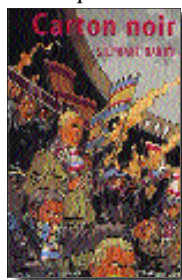
Signalons aussi **La vengeance du samouraï** (D. & T. Hoobler 2000,

6 euros, dès 10 ans), bon roman historique et policier. À quatorze ans, Seikei, fils d'artisan, rêve de devenir samouraï. Mais dans le Japon du XVIIIe siècle, un fils d'artisan ne peut le devenir... sauf si, par sa perspicacité et son courage, il aide un noble juge samouraï à résoudre

brillamment une mystérieuse affaire de vol et de vengeance.

L'école des loisirs. Pas de collection particulière, mais d'excellents polars de belle écriture dans Medium (13/14 ans - 8 euros), pleins d'humour, comme **La maison du pendu** (Moka), à tendance psychologique comme **L'homme du jardin** (X. L. Petit) ou très noirs, comme le dernier livre de R. Cormier **A la brocante du cœur**, qui met en scène les manipulations sordides et fatales d'un policier à l'encontre d'un jeune garçon innocent.

Magnard. Une collection « Les policiers » (Dès 11 ans - 6,9 euros) avec de bons textes comme **À fond de tain** (F. Librini), **La bête noire du tueur** (C. Laborde) et surtout **Carton noir** (S. Daniel) qui nous plonge dans l'enfer des hooligans.

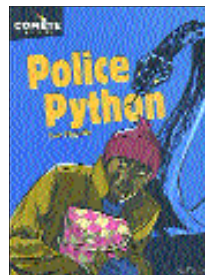


Lorsqu'Olivier Flamel, vingt ans, pénètre dans le stade, c'est la première fois qu'il assiste à un match de football. Soudain éclate une émeute, il se retrouve avec un corps mort sur les bras, dans sa main une carte, l'as de pique. Tout l'accuse, même la vidéo. Retrouvé par la police, il est obligé d'infiltrer les réseaux de hooligans pour prouver son innocence. Commence alors pour le jeune homme un voyage dans l'horreur, la haine et la violence.

Nathan. Deux collections de romans policiers : « Lune noire » et « Comète » s'adressent aux 10/12 ans (6,75 euros).

Police python (Y. Pinguilly) 2003 Excellent roman, haut en couleur, qui se

lit d'une traite. Sewanou, instit du Bénin, débarque à Paris la veille de Noël, chargé par les anciens du village de retrouver le python sacré qu'on leur a dérobé. Il le retrouve par malheur chez un créateur de bijoux qu'on vient d'assassiner. Le voilà soupçonné de meurtre et les tentatives de trois jeunes rappers de banlieue pour lui venir en aide l'enfoncent encore davantage



aux yeux de la police... Il finit par se sortir de ce « Black Mic Mac », bien content de rentrer à Cotonou en héros auprès de sa chère Yémi !

Syros réédite en Mini Souris (7/8 ans, 2,9 euros)

les succès anciens comme **Le chat de Tigali** (D. Daeninckx), **Les doigts rouges** (M. Villiard) ou **Pas de Whisky pour Méphisto** (P. Thiès). En Souris noire (8/12 ans, 5,9 euros), on retrouve **L'assassin de papa** (M. Ferjouch), **Ippon** (J.H. Oppel), mais aussi une série sympa « **Fils de flic** » (M. Leydier) - **Le corbeau et les canards, Stalingrad Palace, Duel au sommet ...** - qui met en scène avec humour, un commissariat du XIXe à Paris. Quand son père commissaire piétine dans une affaire, son fils, Benjamin Lampion, et son copain Boubakar enquêtent en douce. Enfin, une nouvelle collection « **Rat Noir** » (dès 13 ans, 7,5 euros) fait appel aux maîtres du genre, français et étrangers : **Au bord de l'abîme** (C. Armstrong), un huis clos intense entre un père qui veut tuer l'institutrice de son fils mort, et cette même instit qu'il ne reconnaît pas lorsqu'il la prend par hasard en otage, **Une incroyable histoire** (W. Irish), celle du jeune Buddy qui ment comme il respire. Aussi, lorsqu'il dit que les voisins ont assassiné un homme et qu'ils veulent le supprimer en tant que témoin, personne ne le croit, ni famille, ni police. Le voilà seul face à un danger de mort bien réel... Ni chien, ni maître (C. Neels), où deux ados, impliqués dans une histoire de vol et de chantage, découvrent que les vigiles du supermarché organisent, pour des parieurs d'internet, des duels à mort entre de pauvres SDF et des chiens de combat...

Marie-Clair e Plume

OMC : accord sur les génériques

Un des accords problématiques de l'OMC celui sur les médicaments génériques, a finalement été conclu. Non sans réticence des ONG.

Faut-il rappeler le rapport annuel d'ONUSIDA (l'organisation créée pour lutter contre la maladie), sans doute le rapport le plus alarmant de l'organisation internationale par l'ampleur des victimes ? 70 % des 42 millions de personnes porteuses du virus dans le monde vivent en Afrique subsaharienne. L'injustice entre nord et sud est déjà flagrante. Elle devient insupportable si l'on considère qu'alors que les pays riches commencent à maîtriser la maladie, les pays africains voient l'épidémie galoper. A l'heureuse stagnation de l'épidémie dans les pays riches, l'ONUSIDA oppose des perspectives incroyablement sombres : plus de 45 millions de nouveaux cas en 2010, ce qui porterait l'espérance de vie dans un pays comme le Botswana à 29 ans (alors qu'elle est déjà tombée aujourd'hui à 36 ans).

Face à l'injustice, les laboratoires pharmaceutiques ajoutent dans l'ignoble : les médicaments qui sauvent le nord sont interdits au sud. En 2001, trente-neuf firmes ont porté plainte contre l'Afrique du sud et ses cinq millions de porteurs du virus parce que ce pays employait des génériques au lieu de payer aux firmes des royalties. L'administration Bush n'a depuis cette date eu comme seul soucis de défendre les brevets américains contre les malades africains. C'est dire si le sommet de Cancun, où l'OMC devait parvenir à un accord que les Etats-Unis ont fait capoter à Doha, était attendu sur cette question. Les Etats-Unis ont finalement cédé à la veille du sommet, le 30 août dernier.

L'accord Adpic (aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) permet en fait à un pays durement touché par une épidémie particulière d'obtenir une licence dite obligatoire qui rend faible le paiement des droits liés à la propriété intellectuelle. Autrement dit, la possibilité



L'injustice entre nord et sud est déjà flagrante. Elle devient insupportable si l'on considère qu'alors que les pays riches commencent à maîtriser la maladie les pays africains voient l'épidémie galoper

de produire des médicaments génériques, ou des les importer, sans s'acquitter des droits imposés par les brevets tous possédés par les pays riches. L'accord pose cependant plusieurs problèmes que des ONG comme Médecins de France, n'ont pas manqué de souligner. Des experts internationaux peuvent en effet contester l'urgence sanitaire nationale par laquelle le pays légitime son recours à une licence obligatoire. La lourdeur de la procédure administrative, surtout en cas de recours devant l'OMC, risque de retarder durablement l'obtention de la dite licence, et donc la thérapie. Si tout le monde a signé l'accord, c'est sans doute également parce l'Adpic est un des trois grands accords en discussion à l'OMC. Les deux autres étant le commerce des marchandises (GATT) et celui des services (AGCS). Sur ce dernier, nombreuses sont les voix demandant que l'éducation, la culture et la santé soient explicitement exclues des négociations. Rappelons que la FSU en fait partie et qu'elle a envoyé une délégation à Cancun.

Jacques Mucchielli

Leur avis

Oxfam (ONG) : « L'accord implique tellement de paperasseries qu'il en devient largement impraticable. Dans la pratique, des pays pauvres finiront par payer le prix fort pour des médicaments sous brevet ou, plus probablement, se débrouilleront sans ».

Harvey Bale, directeur général de la Fédération internationale de l'industrie pharmaceutique : « C'est un accord acceptable (...) D'un côté, le Lesotho, l'Algérie, le Kenya, le Brésil trouvent l'accord acceptable. Et de l'autre Oxfam et MSF critiquent. Qui écouter ? J'aurais tendance à faire confiance à ceux qui ont la responsabilité de s'occuper de leurs peuples ».

James Love, directeur du Consumer Project on Technology de Washington : « Bien entendu, les exceptions au droit des brevets continueront à s'appliquer sans difficulté dans les pays riches, où les marchés sont importants et où l'Etat n'hésite pas à requérir des licences obligatoires sur de nombreuses technologies (...) les Etats-Unis ont récemment imposé des centaines de licences obligatoires sur des technologies diverses ».

Organisation mondiale de la santé : « Le principe de base de la santé publique est clair : la population d'un pays qui n'est pas en mesure de fabriquer localement un produit nécessaire ne doit pas être moins protégée par les dispositions relatives aux licences obligatoires (ou par d'autres clauses de sauvegarde de l'Accord sur les ADPIC) que celle de pays qui sont en mesure de fabriquer le produit, ni être confrontée à des obstacles de procédure plus importants.

« Définir une culture commune en accord avec notre temps »

Claude Lelièvre situe le contexte historique et actuel dans lequel s'inscrit le grand débat sur l'école » lancé par le premier ministre et qui débouchera sur une loi d'orientation.

Alors que le gouvernement ouvre un « grand débat sur l'école » pouvez-vous nous rappeler les grandes décisions éducatives prises en France dans l'histoire ?

En 1882, Jules Ferry instaure la scolarisation obligatoire jusqu'à 13 ans. En 1936, le Front populaire la prolonge d'un an. En 1963, de Gaulle impose à son gouvernement la création du « collège à filiales » (3 voies). La scolarité obligatoire s'étend jusqu'à 16 ans. En 1975, c'est Giscard d'Estaing qui fait adopter le « collège unique ». Ce n'est que depuis les années 80 qu'apparaissent des débats avec consultation et journées banalisées. Sous Savary, Jospin puis Allègre, différents types de commissions consultatives ont travaillé secteur par secteur (école, collège, lycée). Aucune n'avait à définir les grandes orientations de l'école de demain. En ce qui concerne la loi d'orientation de Jospin, il faut savoir qu'elle a été votée en mai 1988, avant les questionnaires envoyés aux personnels. En bref, et jusqu'à l'application des programmes en primaire, le débat est resté à l'interne du monde scolaire, sur des domaines particuliers, à l'initiative d'un ministre et sans rôle décisif du parlement.

En quoi le débat qui s'ouvre diffère-t-il des précédents ?

Si ce qui est prévu est tenu, il sera différent en plusieurs points. D'abord, il est lancé par le premier ministre. Ensuite, un calendrier en deux temps prévoit l'intervention du parlement. Troisièmement, un des axes de débat aura lieu avec les syndicats ouvriers, les syndicats patronaux, les chambres de commerce et d'industrie, les collectivités locales... D'ailleurs, la commission d'animation doit être composée d'acteurs de l'école, d'usagers, d'experts et de politiques. Cette procédure, avec des objectifs assez généraux, a l'ambition qu'un débat de société précède la loi d'orientation.



Pour Claude Lelièvre, professeur d'histoire des sciences de l'éducation à la Sorbonne , « si on ne redéfinit pas une culture commune minimale, la scolarité obligatoire n'aura plus de sens ».

Pourquoi ce débat là, maintenant ? Et s'ouvre-t-il dans un climat propice ?

Peu à peu, le face à face entre syndicats et ministères a montré ses limites, le besoin d'un tiers s'est fait sentir pour affirmer la dimension politique des questions éducatives. Cette évolution s'est trouvée précipitée dans la fournaise de mai dont les traces très amères ne constituent pas, certes, une base favorable à un débat serein. Mais cela le rend d'autant plus nécessaire. Va-t-on sortir de la crise par le haut ou dans les nuages ? Les crises ont des aspects paradoxaux, car si les grévistes ont des craintes, ils ont aussi approfondi leurs réflexions sur la destinée de l'école.

Quels seront les points clefs du débat ?

L'objectif affiché est clair : aboutir à une nouvelle loi d'orientation. Pour cela, il faut centrer le débat national public sur les enjeux de la scolarité obligatoire aujourd'hui. Sinon, on va vers une dispersion et un pourrissement qui risque de lui faire perdre son sens et donc le sens de l'éducation nationale elle-même. Les insuffisances actuelles donnent cours à des remises en cause sérieuses, telles la mixité sociale ou sexuée à l'école, ou farfelues, telle la méthode globale. Jusqu'à présent, on a toujours résolu les problèmes de façon organisationnelle, mais on n'a pas réfléchi aux représentations et à la culture qui sont derrière. Pourtant Jules Ferry, dès 1882, affirme qu'« il ne s'agit pas d'embrasser tout ce qu'il est possible de savoir mais de bien apprendre ce qu'il n'est pas permis d'ignorer ». Au lieu de redéfinir ce plancher à chaque évolution du système, on ne s'intéresse qu'au plafond, à l'élite, dans une course qui ressemble à une fuite en avant. Bien sûr il y a de plus en plus de diplômés, mais cela n'a pas résolu le problème de ceux qui sont en bas. S'il n'y a pas de plancher solide, les plus faibles passent à travers. Cette culture commune doit s'accorder à notre temps. Elle ne peut être ni celle de 1900, ni celle d'une minorité. Au bloc des humanités classiques (auxquelles les sciences et les langues n'ont été ajoutées qu'en 1902), il manque un bloc technologique et un bloc sciences sociales (droit, économie), pour tous. Mettre à jour, dans toutes les disciplines (anciennes et nouvelles) ce qu'il est indispensable de savoir et de comprendre, c'est là-dessus qu'il faut discuter, négocier en clarifiant les priorités au maximum. Ce n'est pas un hasard si les grèves ont été particulièrement intenses dans le primaire et les collèges. Car c'est là le nœud de la crise, l'enjeu fondamental de l'avenir de l'école et du débat.

**Propos recueillis par
Céline Lallemand**